



En 2016, la violence, la barbarie ont encore provoqué des tragédies humaines et endeuillé de nombreux pays, dont le nôtre. Quelle réponse face à la peur, aux doutes, à un avenir qui apparaît incertain, menaçant ?

En cette même année qui marquait la célébration des 60 ans de notre association, nous avons, de notre côté, réaffirmé nos engagements, nos convictions, nous avons rappelé les valeurs immuables auxquelles nous sommes attachés et qui fondent notre action : la tolérance, la bienveillance, l'ouverture aux autres et au monde. Ces valeurs, qui sont et resteront les nôtres, nous voulons les transmettre aux enfants et aux jeunes que nous accompagnons. Ces mêmes valeurs étaient déjà celles des pionniers qui ont créé l'association, en faisant confiance au « passeur d'humanité » qu'est Gilbert Cotteau, et auxquels nous rendons hommage.

Notre réponse est dans ces valeurs dont nous sommes convaincus qu'elles peuvent permettre de construire un monde plus juste et pacifié. Elle est aussi dans notre capacité d'adaptation aux changements fondamentaux de notre société, capacité que reflètent l'émergence de nouveaux dispositifs en France et le renforcement de nos programmes à l'international.

La reconnaissance dont bénéficie SOS Villages d'Enfants auprès des autres acteurs de la protection de l'enfance comme des pouvoirs publics et institutions, le soutien indéfectible de nos donateurs et partenaires, nous confortent dans notre vision d'un avenir plus serein. Ce pari de la solidarité, pour qu'aucun enfant ne grandisse seul, c'est évidemment ensemble que nous le gagnons.

Daniel Barroy
Président



Gilles Paillard
Directeur général



Les rapports annuel et financier de SOS Villages d'Enfants sont consultables sur le site Internet de l'association : www.sosve.org et disponibles sur demande.



© SOS Villages d'Enfants

AUCUN ENFANT NE DEVRAIT GRANDIR SEUL

**Sur 100 € reçus,
88,23 € sont
destinés aux
enfants.**

Voir page 4

Les donateurs peuvent laisser libre l'affectation de leur soutien ou choisir entre France et monde. A l'international, les parrains, donateurs, testateurs ou partenaires peuvent opter pour le pays et le village SOS de leur choix.

FRANCE MÉTROPOLITAINE

**13 villages d'enfants SOS - 212 fratries
34 jeunes à La Maison Claire Morandat
217 personnes accompagnées à
La Ferme du Major et aux Ateliers
de la Garenne (établissements associés).**

Soutien financier à l'INTERNATIONAL

**Soutien financier à l'INTERNATIONAL
Plus de 57 000 enfants bénéficiaires
dans 22 pays**



SOS Villages d'Enfants est membre du Comité de la Charte du don en confiance depuis 1992. Notre association, soumise à des contrôles internes et externes, accorde une grande importance à la gestion des ressources qui lui sont confiées et s'emploie à optimiser la rationalisation des coûts.

La commission des finances exerce une fonction de contrôle interne. Le contrôleur du Comité de la Charte a participé au conseil d'administration consacré à l'arrêté des comptes et à l'Assemblée générale. Les comptes de SOS Villages d'Enfants sont certifiés sans réserve par le cabinet Pricewaterhouse-Coopers-Entreprises.

SOS Villages d'Enfants est membre de la fédération SOS Villages d'Enfants International, dont elle est l'un des fondateurs. Elle est adhérente à la CHD (Coordination Humanitaire et Développement) et à Coordination SUD.

FRANCE

COMMENT NOUS AGISSONS

Notre action est menée en partenariat avec les conseils départementaux qui ont compétence en matière de protection de l'enfance. Les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) proposent à SOS Villages d'Enfants d'accueillir des fratries dont la situation familiale conduit à un placement dans la durée. Le conseil départemental prend en charge les frais de fonctionnement liés à l'accueil des enfants confiés à SOS Villages d'Enfants. Ainsi, le financement des actions de SOS Villages d'Enfants en France est couvert à 89 % par les fonds publics.

Les appels à dons pour l'action en France servent à la construction, aux travaux d'extension ou de rénovation des villages SOS, aux compléments de charges salariales, au soutien scolaire, à l'aide aux jeunes majeurs et à des projets éducatifs à forte valeur ajoutée (séjours à l'étranger, vacances...).

- 643 enfants et jeunes accueillis en villages SOS
- 35 nouvelles fratries accueillies en 2016
- Âge moyen : 10,7 ans
- Réussite scolaire : 87 %

UNE CONFÉRENCE EUROPÉENNE



Organisée le 8 novembre à Paris par SOS Villages d'Enfants, sous le haut patronage de la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, la conférence « **Les droits de l'enfant accueilli en protection de l'enfance : de la parole aux actes!** » venait conclure le projet de formation des professionnels de la protection de l'enfance, avec la réalisation d'un module européen (plus de 880 professionnels formés dans huit pays). Une vingtaine d'intervenants français et internationaux se sont exprimés, sans oublier les jeunes experts qui avaient conçu et animé une séquence de formation.



Gilbert Cotteau, membre d'honneur fondateur de SOS Villages d'Enfants, et Jean-Pierre Rousselot, président d'honneur fondateur, au village d'enfants SOS de Busigny.

FAITS MARQUANTS



« GEORGIA : TOUS MES RÊVES CHANTENT » DE TIMOTHÉE DE FOMBELLE

De nombreux talents ont été réunis pour une histoire et 16 chansons autour du secret d'enfance de Georgia. **Entre conte et comédie musicale**, le livre-CD, édité par Gallimard Jeunesse en soutien à SOS Villages d'Enfants, est sorti en librairie le 4 novembre. Très bien accueilli par la critique, Georgia a même remporté une « Pépite » au Salon de la Littérature Jeunesse de Montreuil.

LA VIE DES VILLAGES D'ENFANTS SOS



50 ans : un temps fort dans la vie du village d'enfants SOS de Marange.

Le 60^e anniversaire de l'association a été fêté en juin à **Busigny**, dans le Nord, premier village d'enfants SOS créé en France. Une journée placée sous le signe de la parole des enfants, de la valorisation de leur cadre de vie et des valeurs portées par l'association. Un double anniversaire a été célébré en mai : celui du village d'enfants SOS de **Marange** (57), qui en 50 ans a accueilli 108 fratries, et les 30 ans de **La Maison Claire Morandat** (59) avec la mobilisation, dans un esprit militant, des jeunes accueillis et de toute l'équipe.

NOUVEAUX DISPOSITIFS

SOS Villages d'Enfants s'est vu confier la construction d'un **nouveau village d'enfants SOS par le Département de Charente-Maritime**, sur deux territoires, pour une capacité d'accueil de 54 enfants. Dans les villages d'enfants SOS existants : ouverture de **deux nouvelles maisons familiales** à Marange-Silvange et Persan, création à Carros et Busigny d'**Espaces de Transition** accompagnant les adolescents vers leur vie de jeunes adultes, aménagement d'une **Maison des Familles** à Persan.

CRÉATION DU DÉPARTEMENT FORMATION

Il propose aux professionnels de la protection de l'enfance une offre structurée autour de 4 axes de compétences : la protection et les droits de l'enfant, la création et le renforcement des liens affectifs, l'accompagnement de l'enfant jusqu'au jeune adulte et le cycle vertueux de la bienveillance et de la bientraitance.

Au sein de cette offre, l'association a développé une **nouvelle formation sur les droits de l'enfant**, en partenariat avec la CNAPE* et le CNFPT**, avec le soutien du Défenseur des droits. Cette formation a pour spécificité de développer **une approche centrée sur les pratiques professionnelles**.

* Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant
** Centre National de la Fonction Publique Territoriale

FAITS MARQUANTS

INAUGURATION DU VILLAGE D'ENFANTS SOS DE FORT DAUPHIN

Le 23 février, le 4^e village d'enfants SOS de Madagascar a été inauguré officiellement en présence des autorités et personnalités locales et de Me Maria Raharinarivonirina, Présidente de l'Association SOS Villages d'Enfants Madagascar.



© SOS Villages d'Enfants Madagascar

PROGRAMMES INTERNATIONAUX

Des financements institutionnels, sous forme de subventions, ont permis de répondre aux engagements de soutien pris par SOS Villages d'Enfants France autour de plusieurs projets : nouveau programme multi-pays de renforcement de la famille, centre d'éducation en biologie marine aquatique et de formation en aquaculture à Madagascar, bibliothèque pour l'école du village d'enfants SOS de Khouloum au Mali.

La forte implication de SOS Villages d'Enfants France pour que les ONG « enfance » parlent d'une seule voix. Cette volonté s'est concrétisée par l'organisation collective de l'événement Objectif Enfance en novembre avec le concours de la Ville de Paris : 25 panneaux pédagogiques expliquaient les Objectifs de Développement Durable et leurs liens avec les droits de l'enfant.

URGENCE

SOS Villages d'Enfants France a contribué aux programmes de SOS Villages d'Enfants International : à hauteur de 200 000 € en faveur des enfants et familles affectés par le séisme en Equateur et de plus de 150 000 € pour aider les victimes de l'ouragan Matthew à Haïti.



© Jens Honoré

INTERNATIONAL

SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE EST MEMBRE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS INTERNATIONAL, PRÉSENTE DANS 135 PAYS.

COMMENT NOUS AGISSONS

L'activité repose sur le financement privé. Les appels à dons servent à la construction de nouvelles structures, au développement de nouveaux programmes, à la prise en charge dans la durée de leurs frais de fonctionnement et aux situations d'urgence.

Les enfants sont confiés aux villages d'enfants SOS par les services sociaux après enquête. Ils sont accueillis et élevés dans leur culture et leur croyance.

Les collaborateurs sont des nationaux du pays. Cette implantation locale est un gage d'efficacité dans la durée et dans l'urgence.

- 8 016 enfants accueillis en villages d'enfants SOS
- Près de 26 500 élèves dans les établissements scolaires et de formation
- Plus de 22 600 bénéficiaires des programmes sociaux et de renforcement de la famille

Investissements en milliers d'euros et nombre de programmes

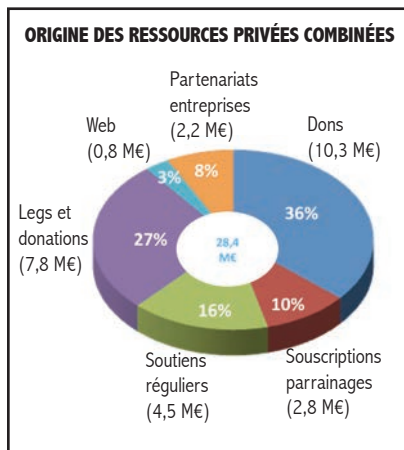
MALI	3 221	4	10	1	3	4	ILE MAURICE	120					
MADAGASCAR	2 663	4	14	4	12	15	KAZAKHSTAN	117					
ARMÉNIE	1 880	2	1	2		4	RDC (Rép. Dém. du Congo)	115					
NIGER	1 807	2	4	1	2	2	HONDURAS	74	1		1		
VIETNAM	1 428	5	14	5	1	2	ROUMANIE	62	2		1		2
BURKINA FASO	1 412	2	5	2	3	3	AZERBAIDJAN	54					
TOGO	1 146	3	6	2	3	3	BURUNDI	48					
TSUNAMI (Inde/Indonésie)	719	2	1	2		2	SENEGAL	36					
CAMEROUN	527	1	2		1	1	COTE D'IVOIRE	36	1	3	1	1	1
HAÏTI (dont Urgence Haïti 309 K€)	398	1	3	1		1	BOSNIE	23	1	1	1		2
INDE	384	2	11	2	1	1	SOMALIE	16	1	4	1	2	
EQUATEUR (dont Urgence séisme 204 K€)	336	2		2		2	RWANDA	13	1	3	1	1	1
NEPAL	255	1	4	1		1	TOTAL	17 490	44	92	35	29	52
TUNISIE	238	2	1	1		2							
MAROC	201	2		1		2							
LAOS	159	2	6	2		2							

- Village d'enfants SOS
- École
- Programme de renforcement de la famille et centre d'appui communautaire
- Structure pour jeunes
- Santé

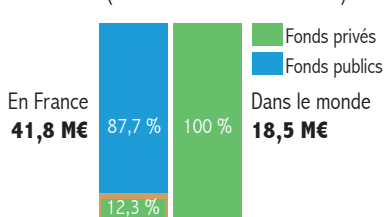
COMPTE D'EMPLOI COMBINÉ DES RESSOURCES 2016 (version simplifiée) SOS VILLAGES D'ENFANTS - ATELIERS DE LA GARENNE - FERME DU MAJOR

EMPLOIS 2016 en milliers d'euros	Emplois 2016 = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public en 2016
1 - Missions sociales - réalisées en France - réalisées à l'étranger via la fédération internationale	41 809	5 128
2 - Frais de recherche de fonds	5 009	5 009
3 - Frais de fonctionnement	1 127	1 127
sous-total		29 666
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	66 473	
II - Dotations aux provisions	1 316	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	596	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	0	
V - TOTAL GENERAL	68 384	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		1 797
Neutralisation des dotations aux Amortissements des immobilisations financées à compter de la 1 ^{re} application du règlement par les ressources collectées auprès du public		292
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		31 171
Evaluation des contributions volontaires en nature	874	

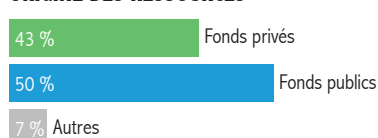
RESSOURCES 2016 en milliers d'euros	Ressources collectées 2016 = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2016
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		26 116
1 - Ressources collectées auprès du public	28 424	26 424
2 - Autres fonds privés	583	
3 - Subventions et autres concours publics	34 151	
4 - Autres produits	2 990	
I - Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat	66 148	
II - Reprises de provisions	1 126	
III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	675	
IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		79
V - Insuffisance de ressources de l'exercice	436	
VI - TOTAL GENERAL	68 384	28 503
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		31 171
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		23 449
Evaluation des contributions volontaires en nature	874	



FINANCEMENT DE NOS MISSIONS SOCIALES (en millions d'euros = M€)

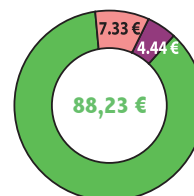


ORIGINE DES RESSOURCES



AFFECTATION DES RESSOURCES

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des subventions des conseils départementaux :



Missions sociales en France et dans le monde en 2016 (88,23 €)
Frais d'appel et de traitement des fonds, gestion des reçus fiscaux, charges et frais de personnel sur gestion des legs et du service donateurs (7,33 €)
Frais de fonctionnement et provisions (4,44 €)

Pour une parfaite transparence : sur 100 €, la seule générosité du public finance 80,64% des missions sociales.

POLITIQUE DE RÉSERVE ET AFFECTATION PRÉVISIONNELLE DES RESSOURCES

Engagée sur la durée dans ses actions, SOS Villages d'Enfants a constitué une réserve prudentielle d'une année de fonctionnement sur fonds privés (20,29 M€).

Les ressources seront utilisées d'une part pour soutenir le développement de l'activité en France, notamment avec l'ouverture de nouveaux villages, et d'autre part pour permettre un engagement plus important à l'international avec le financement de nouveaux programmes.

Source : Compte d'emploi des ressources 2016

BILAN SIMPLIFIÉ COMBINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016 SOS VILLAGES D'ENFANTS - ATELIERS DE LA GARENNE - FERME DU MAJOR

ACTIF (en K€)	2016	2015
ACTIF IMMOBILISÉ : Immobilisation corporelles, incorporelles et financières	30 724	30 173
ACTIF CIRCULANT * : Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	63 378	65 453
COMPTES DE REGULARISATION : Charges constatées d'avance	549	491
TOTAL :	94 651	96 117

PASSIF (en K€)	2016	2015
FONDS ASSOCIATIFS : Apports, provisions réglementées, réserves	70 639	71 191
PROVISIONS * : Provisions pour risques et charges	10 449	10 234
DETTES	13 459	14 479
COMPTES DE REGULARISATION : Produits constatés d'avance	104	214
TOTAL :	94 651	96 117

* Dont 1 469 K€ pour le village du Burkina Faso
Sans remettre en cause le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture, SOS Villages d'Enfants a adapté sa présentation conformément au plan comptable général. Les chiffres comparatifs 2015 ont été regroupés suivant les postes 2016 concernant la présentation des créances et des dettes liées au village du Burkina Faso.